



CHRU Extrait des conditions générales de vente :

« L'acceptation d'un devis, la confirmation d'une inscription ou la signature d'un contrat ou convention de formation professionnelle continue implique l'acceptation sans réserve des conditions générales de vente du Centre Hospitalier Universitaire de Besançon (CHU), déclaré comme organisme de formation auprès de la préfecture de la région Franche Comté, où il est enregistré sous le numéro 43 25 P00 40 25.

Toute modification (changement de stagiaire, annulation) doit faire l'objet d'un document écrit (courrier, fax, mail).

3.1 Annulation du fait du CHU :

Tout est mis en œuvre pour assurer les sessions annoncées et ainsi limiter les annulations du fait du CHU.

Cependant, le CHU se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la prestation de formation jusqu'à 3 jours calendaires de la date prévue de déroulement de ladite prestation.

Il en informe le cocontractant. Aucune indemnité ne sera versée au cocontractant à raison d'une annulation du fait du CHU.

Données personnelles :

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client dispose d'un droit d'accès, de modification de rectification et de suppression des données personnelles le concernant et ayant été collectées par l'intermédiaire du site internet du CHU ou du service centralisant les commandes. Il lui suffit, pour exercer ce droit, d'adresser un courrier postal aux coordonnées figurant sur la fiche formation. Les données personnelles le concernant, recueillies par l'intermédiaire des différents formulaires et notamment de la convention ou du contrat de formation rempli par ses soins, et toutes informations futures sont utilisées par le CHU uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts, et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers autres que les éventuels prestataires techniques en charge de la gestion des commandes, lesquels sont tenus de respecter la confidentialité des informations et de ne les utiliser que pour l'opération bien précise pour laquelle ils doivent intervenir »

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente (téléchargeables sur notre site internet et transmises sur demande et lors de l'établissement de la convention de formation) et les accepter sans réserve.

Lu et approuvé, date :

Cachet et signature

Bulletin d'inscription

A transmettre dûment complété à la CUMP :

par mail cump-secret@chu-besancon.fr
ou par fax au 03 81 66 81 99

Intitulé de l'action de formation :

10^e journée CUMP renforcée du Doubs,
Violences plurielles

Date : 23 novembre 2018 dès 8h30

Lieu : Grand amphithéâtre de l'IFPS, 44
chemin du sanatorium 25000 Besançon

Tarif individuel : 70 € net de taxe

(ce tarif inclut la participation à la 10^e journée CUMP hors frais de repas et de déplacement).

Cette action de formation entre dans l'une des catégories prévues à l'article L.6313-1 et suivants du code du travail « Action d'adaptation et de développement des compétences des salariés ». À ce titre elle peut être imputée sur le plan de formation de l'établissement.

Nombre de stagiaire(s) à inscrire :

X 70 € = €, coût total net de taxe.

À l'issue de la formation, un titre de recette (facture) correspondant au montant de l'action de formation sera adressé au signataire de la convention ou du contrat de formation professionnelle.

Le paiement, à l'ordre du Trésor Public, sera à effectuer à réception du titre de recette

Nom(s)/Prénom(s) des personnes à inscrire :

Coordonnées et adresse de facturation, à remplir impérativement au moment de l'inscription :

Nom/ou raison sociale :

.....
Adresse :

.....
Code postal : Ville :

Téléphone :

E-mail :

A réception de cette fiche d'inscription, une convention (ou contrat, en cas de paiement individuel) de formation professionnelle, établie selon les textes en vigueur, vous sera adressée en double exemplaire dont un à nous retourner signé et revêtu du cachet de l'entreprise.

